



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2015

Le 21 septembre 2015 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 15 septembre 2015

**Etaient présents** : Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

**Absent ayant donné pouvoir** : Sylvain BERTHIER à Christian CRETIN, Jean-Pierre BECK à Sophie DARRAS

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 10

**Membres en exercice** : 10

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 20 juillet 2015.

M. le Maire annonce l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance :

### **- Modification de la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la CC Entre Saône et Grosne**

Cette modification fait suite à l'annulation par le Conseil constitutionnel en juin 2014 des dispositions de la loi de Réforme des collectivités territoriales de décembre 2010 relatives à la répartition des sièges au sein des conseils communautaires établie sur la base d'un accord local. La Communauté de Communes a ainsi fourni trois nouvelles simulations de répartition des sièges élaborées conformément aux dispositions de la loi du 9 mars 2015. Désormais, le Conseil communautaire sera composé de 28 délégués, contre 33 actuellement, issus des conseils municipaux des 17 communes membres. Le Conseil municipal décide de valider l'accord local attribuant 8 sièges à la Commune de Sennecey-le-Grand, 2 sièges aux communes de Laives, Saint-Cyr, Boyer et Nanton, 1 siège pour les autres communes dont Lalheue.

### **1) Démission d'un conseil municipal**

M. le Maire informe le Conseil qu'il a réceptionné une lettre de démission de M. Victor BONNOT de ses fonctions de conseiller municipal le 9 septembre dernier. Le Conseil municipal sera désormais composé de 10 membres à Lalheue, à compter de cette date.

### **2) Réfection et désamiantage de la toiture de l'atelier municipal : demande de subvention auprès du Conseil départemental**

Afin de soutenir les projets d'investissement sources de développement local, de soutien à l'économie et à l'emploi local, le Conseil départemental a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité de 4 millions d'euros à destination des communes. M. le Maire propose de saisir l'opportunité de cet appel à projets pour entreprendre la réfection complète du toit de l'atelier municipal et son désamiantage. Le montant des travaux a été estimé à près de 70 000 euros. M. le Maire précise que ce projet ne sera mené à son terme que si la Commune bénéficie d'une subvention a minima de 65 % pour des raisons d'équilibre budgétaire. Dans le cas contraire, le projet initial sera repris, soit la réfection des fuites de la toiture et la remise aux normes de l'installation électrique. Le Conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à solliciter la subvention auprès du Département.

### **3) Dépôt d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)**

M. Czech, 1<sup>er</sup> Adjoint, informe que, par courrier du 2 septembre, le Préfet a finalement accepté la demande de la commune pour la prorogation de délai du dépôt de son AD'AP. La date limite est désormais fixée au 1<sup>er</sup> août 2016. Ce délai supplémentaire permettra de finaliser le dossier et le plan de financement des travaux d'accessibilité qui seront à réaliser sur les espaces publics de la commune durant les prochaines années.

### **4) Demande de subvention pour un séjour découverte classe CE2 de Lalheue en mars 2016**

M. le Maire expose le projet scolaire de Mme Millard qui se déroulera sur le site archéologique de Bibracte dans le Morvan en mars 2016. Le financement de ce projet sera d'abord discuté lors de la prochaine réunion SIVOS prévue le 6 octobre prochain avant toute décision du Conseil municipal.

### **5) Modification des tarifs de la salle des fêtes**

M. Czech, 1<sup>er</sup> adjoint, a révisé les abonnements téléphoniques et Internet de la mairie. La salle des fêtes est désormais elle-aussi équipée d'une connexion Wifi. Le Conseil municipal décide de fixer le montant de sa location à 10 euros pour les locataires intéressés.

#### **- Questions et informations diverses :**

- Commission des Bois : il reste trois têtes de chêne non attribuées dans la coupe n°6. Or, la vidange de la coupe doit être réalisée avant le 15 octobre prochain.

- Vente d'une coupe de peupliers : La Commune a réceptionné une offre pour une coupe de peupliers à proximité du cimetière pour un montant de 8 000 euros. Avant de se prononcer, M. le Maire propose de solliciter les conseils d'un expert de l'ONF pour étudier les termes de la transaction et visiter le site concerné. Les conseillers seront informés des suites de ce dossier lors du prochain conseil municipal.

- Elections régionales 2015 – révision exceptionnelle des listes électorales : une permanence sera tenue par les adjoints le mercredi 30 septembre de 16h à 18h pour réceptionner les dernières demandes d'inscription sur la liste électorale. Après cette date, les électeurs ne pourront voter qu'à partir de 2016. A noter que les jeunes majeurs, ayant fêtés leur 18<sup>ème</sup> anniversaire avant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin organisé le 6 décembre prochain pourront eux aussi voter lors des prochaines élections.

#### **- Organisation des travaux sur la commune :**

- Pose de la nouvelle armoire défibrillateur et branchement électrique à proximité du cabinet médical par M. le Dard.
- Installation du radar pédagogique et pose de la pancarte « Bus » le 24 octobre prochain.

La séance est levée à 21h50.

## SIGNATURES

Pouvoir à Mme DARRAS <b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
Pouvoir à M. CRETIN <b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	
<b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>	